

NON CLASSÉ

TPE-PME, ne laissez pas la cybermalveillance menacer votre reprise !

20 OCTOBRE 2021



La cybersécurité représente une menace croissante pour les dirigeants d'entreprise. C'est pourquoi la CPME estime que les dirigeants doivent apprendre à se protéger : participez au webinaire le 22 octobre 2021 de 9h00 à 10h30. [Pour s'inscrire](#)

A l'heure où la reprise semble s'amorcer, il ne faut pas que votre entreprise soit freinée à cause d'incident(s) cyber.



Le nombre de victimes en 2020 a été multiplié par 4 par rapport à 2019. Le 1^{er} semestre 2021 a déjà son lot d'attaques médiatisées sans parler du nombre de dirigeants de TPE et PME ayant fait l'objet de rançongiciels ou de fraudes au président.

Dans le cadre du Cybermoi/s, la CPME organise ce webinaire dans lequel elle va, avec le Conseil de l'économie et de l'information du digital (CEIDIG), expliquer en 1h30 aux dirigeants de PME quels sont les principaux risques pour les entreprises et partager bonnes pratiques et conseils de mise en œuvre. Les intervenants répondront également aux interrogations.

Date : vendredi 22 octobre de 9h à 10h30

Intervenants :

- **Alain Assouline, CPME**, Président de la commission numérique : la protection cyber, notion indissociable de celle de transition numérique
- **Marc Bothorel, CPME**, ?Référént cybersécurité : les actions de la CPME, les risques et attaques touchant principalement les TPE et PME, le darkweb
- **Daniel Benabou, Conseil de l'économie et de l'information du digital**, Co-président : les conseils de protection cyber et leur mise en œuvre au sein de l'entreprise

– **Questions/réponses**

[Pour s'inscrire au webinaire](#)
[Consulter le site de la CPME](#)